

XXI^e SIECLE - LE CANOT DE L'EMPEREUR À BREST



APPEL À PROJET

Porteur administratif et financier

La Maison de la Fontaine – Ville de Brest

Elégant bâtiment glissant sur les flots, objet d'apparat symbolisant les splendeurs de l'Empire, le *Canot de l'Empereur* fut autrefois l'objet d'une commande auprès des plus grands Artistes et Artisans d'Art de son époque.

Mais qu'en serait-il de ses formes et de sa fabrication si pareille commande était faite aujourd'hui ?

Avec quel artisanat, quelles matières et quel design le dessinerait-on ?

Comment serait-il représenté dans la Pop culture ?

Enfin, caché dans son écrin de voyage et encore invisible du public, quelle vie lui attribuerait-on à travers l'espace et le temps ?

Quel imaginaire ou quelle mythologie pourrait être convoquée ?

Quel récit construiriez-vous autour de ce mystérieux canot impérial ?

CONTEXTE

La construction à Anvers en trois semaines, (sur plans de Guillemard et une mise en œuvre de Théau) du Canot Impérial est décidée par Napoléon 1^{er} pour visiter le port flamant. Le canot mesure 18,80m de longueur, 3,80m de large, et 5,45m de hauteur (6,40m avec les avirons levés).

Il reste remisé à Anvers, puis est envoyé par Louis XVIII à Brest en 1814 où son ornementation est complétée, afin que le Canot soit une deuxième fois utilisé, cette fois par Napoléon III lors de la visite du couple impérial à Brest du 9 au 11 août 1858. C'est donc à Brest que sont conçus et fabriqués les ornements (probablement à l'Atelier de sculpture d'Yves Collet) qu'on lui connaît aujourd'hui.

Il est ensuite remisé en fond de Penfeld à l'île factice. Il est ressorti trois fois :

- La première pour la visite de Félix Faure, président de la République, en août 1896. Il est alors débarrassé de son roof et de ses ornements.*
- Une seconde fois pour la venue le 14 mai 1902 du président de la République, Emile Loubet (avec le roof mais sans la couronne)*
- Une troisième fois le 18 novembre 1922 à l'occasion des « Fêtes Nautiques » (Triomphe de l'Ecole navale). Les ornements sont remis...*

Après avoir été entreposé à Kervallon, il est ensuite présenté en 1928 aux Brestois sur la Place Joffre.

Cette place se trouvait à l'angle du cours d'Ajot et de l'actuelle place du Général de Gaulle.

Suite à cette présentation qui provoque l'enthousiasme, un abri est financé par la Chambre de commerce et construit près de la Porte Tourville en 1930 afin de le montrer aux Brestois et aux visiteurs.

Il y reste exposé jusque 1943.

Les Allemands décident alors, devant la menace de voir le Canot détruit par les bombardements, de profiter de la construction au Palais de Chaillot du nouveau Musée de la Marine et d'en faire une pièce de la collection. Le Canot quitte Brest le 9 mai 1943. Le transport par chemin de fer est une épopée. Le gabarit du bateau oblige à cesser la circulation par tronçon entre Brest et Paris durant 8 jours, un autre train ne pouvant le croiser.

La traversée de Paris est un spectacle. Mais à l'arrivée, le Canot ne peut passer la porte du musée !

S'ensuivront deux années de tergiversations durant lesquelles il est couvert d'un abri de fortune dans un jardin attenant.

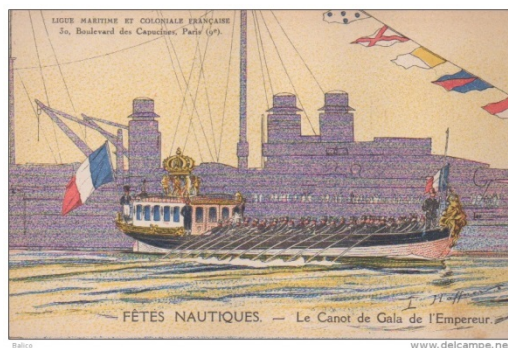
A l'été 1945, il est enfin décidé de créer une brèche dans le mur de l'édifice pour y faire rentrer le navire.

L'histoire du Canot est parfaitement résumée dans cette vidéo présentée par le musée de la marine :

<https://www.youtube.com/watch?v=UB1fx-YNmfY>

Le Canot est ainsi à Paris depuis 1943, et présenté au musée de la marine depuis 1945, même si des personnalités comme Pierre Péron se mobilisèrent après-guerre pour qu'il puisse revenir à Brest. Mais il fut argué qu'il était intransportable... Le Canot a fait l'objet d'une restauration profonde en début des années 2000.

Le Canot de l'Empereur est revenu à Brest le 17 octobre 2018 dernier. Il sera dévoilé aux Ateliers des Capucins courant 2019 et trouverait sa place définitive devant le Pôle des Excellences Maritimes.



OBJET DE L'APPEL À PROJET

L'appel à projet a pour objet la conception d'une œuvre d'Art plastique destinée à être exposée à la Maison de la fontaine. La dite-œuvre sera rendue visible du public à partir d'octobre 2019 et pour une durée d'un mois. Sa réalisation s'élaborera dans le cadre d'une résidence de 3 semaines minimum et dont les dates resteront à définir. La conception de l'œuvre devra être accompagnée d'un récit qui puisse être transmis aux publics.

Les artistes plasticien.ne.s d'Art contemporain sont invité.e.s à s'emparer de l'objet. Elles/Ils peuvent revisiter l'objet, son aventure ou l'imaginaire qu'il convoque sous les formes et dans les matières qu'elles/ils souhaitent. Étant donné que la Maison de la fontaine accueillera l'Œuvre, l'artiste doit tenir compte des espaces, volumes et contraintes de ce lieu d'exposition. Elle/il peut également concevoir l'œuvre en relation directe avec les espaces et les volumes de la Maison de la fontaine.

L'artiste plasticien.ne sélectionné.e sera tenu.e d'être présent.e pendant les temps forts de l'évènement, à savoir le vernissage de l'exposition et au minimum un temps de rencontre avec les publics.

Les moyens mis à disposition seront à déterminer avec l'artiste plasticien.ne (par exemple, location de véhicule utilitaire).

PRÉSENTATION DE LA MAISON DE LA FONTAINE

Au cœur du quartier de Recouvrance et surplombant la Penfeld, la Maison de la fontaine est l'un des vestiges du vieux Brest. Aujourd'hui, l'établissement organise tout au long de l'année des expositions et des rencontres avec les artistes.

Pierres grises de Kersanton et ocres de Logonna (début du 18e siècle) ; difficile aussi d'énoncer ses successives affectations. L'existence, au niveau du pignon de l'établissement, d'un cimetière des noyés laisserait supposer que le lieu fut, initialement, presbytère pour devenir, ultérieurement, propriété privée ; c'est ainsi qu'en 1825, le célèbre chef de l'atelier de sculpture de l'arsenal de Brest, Yves Collet, en fit l'acquisition.

Achetée par la Ville en 1980 et réhabilitée en 1992 grâce au concours de chantiers d'insertion, l'établissement a désormais vocation à accueillir, tout au long de l'année, des expositions et proposer des rencontres avec les artistes. Ces événements sont organisés par la Ville de Brest.

Ce lieu municipal accueille des expositions d'arts plastiques, à savoir du dessin, de la peinture, de la sculpture, de la photographie, de la vidéo ou encore des installations. Outre de rendre la culture accessible à tous, la programmation de ce lieu a pour objectif, notamment, d'explorer de nouveaux langages artistiques et de faire connaître les artistes émergents, la scène artistique locale, ainsi que les œuvres en lien avec le calendrier culturel ou de manière plus générale avec l'actualité de la ville.

Sa surface totale au sol est de 120 m² et se répartit sur 3 niveaux : Rez-de-chaussée, premier et second étage.



MÉTHODE

La candidature devra contenir :

- *Une présentation synthétique des temps forts du parcours de l'Artiste plasticien.ne*

L'offre devra contenir :

- *Une note d'intention d'1 page recto-verso maximum au format A4*
- *Une présentation de l'esthétique et des éléments graphiques de l'œuvre sur 2 pages recto format A3 maximum*
- *Le récit que ferait l'Artiste en présence du public sur 1 page recto-verso maximum au format A4*

Une visite de la Maison de la fontaine est possible :

Aux heures d'ouvertures, du mardi au samedi de 14h30 à 18h30 et le mercredi de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30

La proposition doit être retournée au plus tard le 1er mars 2019

Par mail à l'adresse suivante : aurelia.aubaud@mairie-brest.fr

Ou par courrier à l'adresse suivante : Monsieur Le Maire, Ville de Brest, Service Culture animation, 2 rue Frézier CS 63834 29238 Brest Cedex 2

CRITÈRES DE SELECTION

L'Artiste plasticien sera choisi en fonction des critères suivant par les membres de la commission de programmation de la Maison de la Fontaine :

- *Pertinence de l'univers propos,*
- *Compréhension et adéquation avec l'histoire du Canot de l'Empereur,*
- *Compréhension et adéquation avec le projet général de la Maison de la Fontaine,*
- *L'expérience et les compétences de l'Artiste plasticien.ne.*

Financement maximum de la prestation : 5000 Euros

CONTACTS

Aurélia AUBAUD

Cheffe de projet Arts plastiques

Service culture animation

aurelia.aubaud@mairie-brest.fr

02 98 00 82 48

Sabine TEURTRIE

Cheffe de projet Arts plastiques

Service culture animation

Sabine.teurtrie@brest-metropole.fr

02 98 00 82 48